

Le Serrissien

DÉCEMBRE 2014 - N° 85

Dossier

ILLUMINATIONS FÉERIQUES

Démocratie

LES ÉLUS DISENT NON
À LA COMMUNE NOUVELLE

Culture

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

ACHAT DE COMPOSTEUR

Le SMITOM propose aux particuliers d'acquérir des composteurs individuels de jardin, leur permettant de transformer déchets verts et fermentescibles en compost.

Cette offre est exclusivement réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMITOM du Nord Seine et Marne. Offre limitée à un composteur par foyer.

Vous avez la possibilité de le réserver en ligne : www.smitom-nord77.fr

Vous pouvez aussi adresser un chèque à l'ordre du Trésor Public au SMITOM du Nord Seine et Marne ou le déposer directement au siège social, situé chemin de la Croix Gillet à MONTHYON. La présentation d'un justificatif de domicile vous sera exigée lors du retrait.

Le tarif d'un composteur, compte tenu de la prise en charge d'une partie de son coût par le SMITOM, est de 22 € pour le grand public.

Renseignements : 01 60 44 40 03

SMITOM

Chemin de la Croix Gillet - 77 122 MONTHYON

RAPPEL : LACS GELÉS

Il est formellement interdit, en cas de gel, de marcher et de patiner sur la glace des plans d'eau sur le territoire de la commune de Serris.



PRESTATIONS POUR LES AÎNÉS

Pour bénéficier des actions proposées par la Municipalité à destination des Aînés (voyage, repas, colis de fin d'année...) vous devrez avoir fêté vos 64 printemps (ou plus) au cours de l'année 2015.

Renseignements :

Service Animation

Tél. : 01 60 43 61 22

Courriel : n.chevalier@mairie-serris.net



REJOIGNEZ-NOUS !

Ouverte en octobre dernier, la page officielle de la Commune de Serris sur Facebook a déjà plus de 750 fans.

Si vous voulez être au courant des dernières informations, suivre la vie de la commune ou parcourir les albums photos, rejoignez-nous sur notre page officielle !



Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris

77 706 Marne la Vallée CEDEX 4

Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00-12 h 00, 14 h 00-18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

• Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15

Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

• Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81

Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00-12 h 00, 14 h 00-18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris. / Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA. / Secrétariat de rédaction : Service communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH. / Photos : Service Communication et Véronique AMON. / Conception graphique : Service Communication. / Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2014. / Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



Mes chers concitoyens,

Je souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des élus du conseil municipal, pour leur soutien sans faille lors du vote du 15 décembre dernier. Nous avons unanimement dit "NON" au projet de commune nouvelle.

Au temps du souvenir du mois de novembre, où nous avons commémoré cette première année du Centenaire de la Grande guerre, succède donc celui des célébrations des mois de décembre et janvier.

À Serris, nous savons cultiver la fraternité en ces temps de rassemblement, de communion et de solidarité éprouvée.

En tant que Maire, mes pensées vont d'emblée à celles et ceux qui vivent sur notre commune des moments difficiles : de précarité, d'isolement ou de maladie. Je veux qu'ils sachent combien nous pensons à eux.

À parcourir les différentes manifestations dans les écoles et les associations, à représenter la Ville dans les cérémonies officielles, à aller à la rencontre de chacun d'entre vous, je sais combien Serris est emplie d'humanité, de chaleur et de générosité.

Avec le lancement des illuminations de Noël, notre ville a été en mesure de vous proposer ce nouveau rendez-vous tant attendu, un rendez-vous lumineux.

Il me paraissait important d'apporter une note magique et féerique à notre existence, de créer un temps de vie un peu différent et de porter un autre regard sur notre ville.

*"Riche de notre diversité,
c'est tout Serris qui se retrouve
pour avancer unie, vers la
nouvelle année."*

C'est en ce sens que ces moments rares et précieux sont un formidable moteur pour la cohésion de notre ville. Riche de notre diversité, c'est tout Serris qui se retrouve pour avancer unie, vers la nouvelle année.

Une nouvelle année riche de programmation sur tous les plans : économique, social, éducatif, environnemental, sécuritaire, solidarité, associatif, urbanistique, etc.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très heureuses fêtes ainsi qu'une excellente année 2015. **Je vous attends nombreux pour mes vœux le 30 janvier prochain, à 19h30, au gymnase Olympe de Gougues.**

Bonne lecture,

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice Président du SAN

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Samedi 2 novembre** : SERRIS - TPB-ASRVE : Remise des récompenses tournoi de tennis jeunes.
- **Mercredi 5 novembre** : Soirée nouveau Rotary Club Bussy - Val d'Europe.
- **Lundi 24 novembre** : Lycée Émilie du Châtelet, conférence de Presse de M. Nicolas DAVOUZE dans le cadre du Bocuse d'Or.
- **Mercredi 26 novembre** : Congrès des Maires de France.
- **Judi 27 novembre** : Pose de la première pierre de l'immeuble BELLINI.
- **Vendredi 28 novembre** : Inauguration de l'institut de beauté "Pomme d'Amour".
- **Samedi 29 novembre** : Journée solidaire du HBCVE. Bourse aux Vêtements Hiver, Jouets et Ski.
- **Vendredi 12 décembre** : Remise des diplômes du Brevet au collège Madeleine RENAUD.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Lundi 3 novembre** : Rendez-vous avec M. Jean-François COPÉ, Maire de Meaux au sujet de l'Intercommunalité.
- **Mardi 4 novembre** : Inauguration du Forum CAREEP au Centre de congrès de Disney's Newport Bay Club.
- **Vendredi 7 novembre** : Réunion avec M. Brice RABASTE, Maire de Chelles - Objet : Intercommunalité.
- **Vendredi 14 novembre** : Point général avec Disney sur les Développements tertiaires, commerciaux et résidentiels à Val d'Europe et plus spécifiquement sur Serris.
- **Vendredi 21 novembre** : Rencontre Collège + service interne pour projets/partenaire.
- **Lundi 24 novembre** : Réunion de travail avec M. PRÉVOST, Directeur du Centre Commercial et M. RÉGY, Directeur d'Auchan.
- **Lundi 24 novembre** : Rendez-vous avec M. MURO, Président du Rotary Club de "Bussy-Val d'Europe".
- **Vendredi 28 novembre** : Interview avec le Journal La Marne au sujet de l'Intercommunalité.
- **Vendredi 28 novembre** : Comité de suivi du PEDT.
- **Vendredi 5 décembre** : Interview dans la Matinale de 77FM au sujet de l'Intercommunalité.
- **Vendredi 5 décembre** : Réunion avec M^{me} FICARA-BROSSARD thème : partenariat ville/projets futurs.
- **Vendredi 12 décembre** : Moment de convivialité avec les acteurs de l'enfance.
- **À partir du 12 décembre** : Rencontre sur le terrain avec les commerçants de Serris.

Agenda non exhaustif

SOMMAIRE



P. 3 DÉMOCRATIE LOCALE

Intercommunalité : Non à la commune nouvelle !

P. 7 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 10 DOSSIER

Des illuminations de Noël Féeriques

P. 14 CULTURE

Commémoration de la Grande guerre

P. 16 ASSOCIATIONS

Sur les tatamis avec le Budokai Serris Judo

P. 18 ASSOCIATIONS

Venez découvrir la convivialité de Serris Balad

P. 20 À L'HONNEUR

La Ville valorise l'engagement citoyen des délégués de classe

P. 21 À L'HONNEUR

La Ministre du logement Sylvia PINEL à Serris

P. 21 À L'HONNEUR

Manuel VALLS pose la première pierre des Villages Nature

P. 22 À L'HONNEUR

Brevet, baccalauréat : la réussite récompensée

P. 23 CADRE DE VIE

Serris labellisée Ville Ludique & Sportive

P. 24 CADRE DE VIE

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

P. 25 CADRE DE VIE

Les services techniques prêts en cas de neige

P. 26 ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter
Zoom sur Iflight Simulator

P. 27 ÉCONOMIE

Zoom sur : L'Atelier
La ruche qui dit oui arrive à Serris
La boulangerie ROBAC récompensée

P. 28 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir

Intercommunalité : Non à la commune nouvelle !

Les élus de Serris, se sont prononcés à l'unanimité, contre le projet de commune nouvelle que souhaitent nous imposer nos voisins. Attachés à notre commune, son histoire et ses spécificités : Nous, Serris, on y tient !



Les Élus de Serris unis suite au vote contre la création d'une commune nouvelle lors du conseil municipal du 15 décembre dernier.

Depuis 25 ans, notre ville s'est toujours développée harmonieusement en respectant ses équilibres financiers. La commune nouvelle ne pourrait que "casser" cette dynamique.

Le Préfet de Région a proposé cet été un schéma de coopération intercommunale qui prévoit pour notre territoire, de fusionner cinq intercommunalités pour en créer une seule, composée de 35 communes et de 344 311 habitants.

Le SAN du Val d'Europe fusionnerait ainsi avec les Communautés d'Agglomération du Val Maubuée, de Marne-et-

Chanteraine, Marne-et-Gondoire et de la Brie Francilienne.

Face à ce projet, nos voisins de Bailly, Chessy, Coupvray et Magny souhaitent nous imposer la fusion à 6 - du SAN et des cinq communes du Val d'Europe - avant le 31 décembre 2014.

Nous rappelons juste que le Syndicat d'Agglomération Nouvelle a été créé par l'État afin de répondre à une nécessité d'organiser et de maîtriser le développement des régions urbaines. L'État a investi les SAN de compétences spécifiques déterminées par la loi pour la

réalisation de projet d'agglomération nouvelle. Le SAN est un "outil" à compétences spécifiques au service des communes, dont l'une des missions obligatoires est de financer la réalisation d'équipements publics.

Il nous apparaît comme principe intangible que toute fusion de communes doit être **un acte volontaire, raisonné, justifié et partagé par chacune des communes concernées.**

Or, les arguments qui nous sont présentés en faveur de la commune nouvelle nous apparaissent comme infondés et en droit

et en termes de finances publiques. Pire, ils sont contestables et interprétés de façon partisane.

Rejoindre la nouvelle intercommunalité en tant que SAN ou en tant que commune nouvelle ne change rien à la situation. En effet, **être une commune nouvelle ne nous exonérera pas au fait d'adhérer à une intercommunalité** dont les contours ne sont pas arrêtés à ce jour par le Préfet de Région.

De plus, le territoire du Val d'Europe est une Opération d'Intérêt National (OIN) où l'État décide (le Préfet délivre les autorisations d'urbanisme) et où son outil d'aménagement, l'Établissement Public d'Aménagement (EPA), développe l'urbanisation en partenariat avec les Maires de chaque commune. Ainsi, le Val d'Europe **n'a pas vocation à perdre une compétence qu'il n'exerce pas**.

Même si les Syndicats d'Agglomération Nouvelle sont des EPCI spécifiques, le droit commun s'applique sur plusieurs principes. Ainsi, **la fiscalité économique** est une recette propre des intercommunalités. Par **un éventuel retour d'une compétence en**

gestion communale s'accompagne d'un reversement de ressources à hauteur de son financement.

Le **coût de la fusion à 6** a été estimé en 2011 (source SAN) entre 2 et 4 millions d'euros la 1^{re} année de fonctionnement ce qui entraînerait mécaniquement **une forte augmentation de la fiscalité sur l'ensemble des communes.**

Les sujets fondamentaux pour nos concitoyens ne font l'objet d'aucune proposition. En effet, les questions fondamentales **sans réponse** sont :

- Quel est le projet politique et de territoire ?
- Quelle est la majorité politique pour le porter ?
- Quelle est la vision partagée des services publics proposés aux habitants tels que :
 - La politique éducative, les écoles, les crèches, le périscolaire, les TAP.
 - La politique de sécurité.
 - La politique tarifaire et fiscale.

- La politique jeunesse.
- La politique culturelle et sportive.
- La politique associative.

- Quel est le projet d'administration garantissant le fonctionnement efficace de plus de 800 agents ?

La création d'une commune nouvelle entraînera automatiquement une perte de proximité entre élus et citoyens. Ces derniers seront alors éloignés du centre de décision politique car l'existence des communes déléguées dépendra d'une simple décision du Conseil Municipal de la commune nouvellement créée.

En conclusion, **la meilleure solution pour préserver la spécificité du Val d'Europe n'est pas la création d'une commune nouvelle, mais de poursuivre le combat pour la dérogation et de préparer une alliance forte dans le cas contraire, afin de contraindre l'État à proposer un aménagement des règles de fusion d'un SAN et de communautés d'agglomération.**

Les élus de Serris :





1 Le samedi 6 septembre, le Japon était à l'honneur, Place de Toscane. **2** Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Luc CHEVALIER, 1^{er} adjoint et Virginie HOARAU, Maire adjoint déléguée à la Petite Enfance avaient invité les assistantes maternelles de Serris à une réunion conviviale avec le service Petite Enfance et le RAM intercommunal. **3** Henri PEREZ, Maire adjoint délégué au Sport, Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la Culture, Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à l'Animation de la Vie Locale et M. le Maire ont coupé le ruban d'ouverture du forum des associations. **4** Ils sont ensuite allés à la rencontre des exposants de la Foire aux Greniers. **5** Géraldine JACQUET-ROLFE a ouvert officiellement la nouvelle saison de la Ferme des Communes. **6** Philippe DESCROUET, Luc CHEVALIER, les agents du service Jeunesse et les partenaires de la nouvelle opération de dépistage organisée sur la Commune.



1



2



3



4



5



6

1 Les aînés de Serris se sont retrouvés pour le repas de rentrée du Club de la Bonne Humeur. **2** Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Dominique Brunel, Adjointe au Maire déléguée au Développement Économique et à l'Emploi ont assisté à la journée "portes ouvertes" de la pépinière d'entreprises "La Forge 3.0" située à Serris. **3** Le comité syndical du SAN était délocalisé à Serris le 2 octobre dernier. **4** Henri PEREZ et Philippe DESCROUET ont remis la médaille de la ville à Pauline CHASSELIN, Laura PFEFER et Mégane LEROY en récompense de leurs performances sportives exceptionnelles. **5** Réunion conviviale de retour en images sur les séjours d'été organisés par la commune. **6** Photo de groupe après la remise, par les élus de Serris, du trophée du vainqueur de cette édition 2014 du tournoi Eur'Ovalie, au club de Serris.



1 Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal à l'Animation et à la Vie Locale, était avec les aînés lors la première sortie organisée par la Ville. **2** Micheline BARO, Conseillère municipale, a accompagné les aînés lors de la 2^e journée proposée. **3** Remise des lots de la 2^e Grande Quinzaine Commerciale organisée par "Serris Commerces et Entreprises" à "Iflight Simulator Val d'Europe". **4** Le 6 novembre dernier, Virginie HOARAU, Maire Adjointe déléguée à la Petite Enfance a souhaité un bon anniversaire à l'association La Courte Échelle qui fêtait ses 10 ans. **5** Philippe DESCROUET et les récipiendaires de la Médaille d'Honneur du travail lors de la cérémonie organisée par la commune.



Des illuminations **féeriques**

Le lundi 1^{er} décembre, Serris a revêtu ses habits de lumière grâce aux illuminations de fin d'année. Cette mise en lumière durera jusqu'au 31 janvier.

Aux environs de 20 h 00 le lundi 1^{er} décembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, appuie sur le bouton lançant les illuminations de l'Hôtel de Ville. Au même moment, partout dans Serris, des ampoules se sont allumées : devant les groupes scolaires, aux entrées de ville, devant les zones commerçantes comme Place de Saria ou le centre commercial Val d'Europe.

La mise en lumière de Serris durera jusqu'au 31 janvier, mais ceci à moindre

frais. Soucieux en effet de mettre en valeur notre belle commune, à laquelle les Serrisais tiennent vraiment, tout en préservant l'environnement et les deniers publics, toutes les ampoules sont des ampoules à LED. Le recours à ces lampes basse consommation permet d'économiser jusqu'à 95 % des consommations électriques liées aux illuminations de Noël.

Les illuminations et les décorations de Noël ont pris une autre dimension cette année suite à la volonté des élus de Serris qui

voulaient apporter une note magique et féérique au quotidien des Serrisais. Et cette montée en puissance des illuminations n'est pas finie puisque Philippe DESCROUET souhaite que la mise en lumière soit étendue au fur et à mesure dans les prochaines années, afin que toute notre commune brille de mille feux en cette période de fêtes de fin d'année.



Zoom sur : le concours des illuminations de Noël

Mettre en lumière notre commune, c'est l'histoire de tous. Serris avait donc décidé d'organiser un concours des illuminations de Noël. 3 catégories étaient proposées : maisons particulières, immeubles collectifs (balcons, fenêtres, portes et murs visibles de la rue) et entreprises, usines et commerces, etc.

Les participants ont été conviés à l'Hôtel de Ville le vendredi 19 décembre pour une cérémonie conviviale afin de désigner les vainqueurs de chaque catégorie. Les 1^{er} et 2^e de chaque catégorie ont remporté un bon d'achat offert par Auchan et La Vallée Village d'une valeur de 100 euros chacun. Tous les participants ont reçu un cadeau.

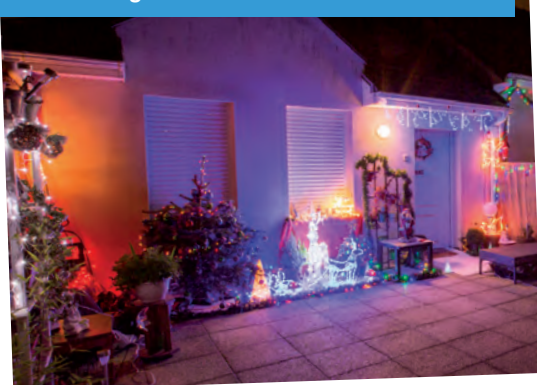
Catégorie 1 : maisons particulières



*De gauche à droite :
Micheline BARO,
Conseillère municipale,
Servais YAHOUÉDÉOU,
Conseiller municipal délégué à la
vie associative et à l'animation de
la vie locale
et Marie-Nelly SILMAR
qui a remporté la catégorie N°1.*



Catégorie 2 : immeubles collectifs



*Servais YAHOUÉDÉOU,
et Arnaud BORDET, Conseiller
municipal, ont remis le premier
prix catégorie "immeubles
collectifs" à Thomas PAVOT
(à gauche sur la photo)
et Yoann BOUCHEZ .*



Catégorie 3 : entreprises, commerces, etc.



*Dominique Brunel,
Adjointe au Maire
déléguée au Développement
Économique et à l'Emploi, a remis
le premier prix catégorie
"Commerces" à Adagio,
représenté par Béatrice Gomez.*



*Participants. Catégorie 1 : Karine et Christophe FERRÉ, Anne-Laure LECLERC, la famille RODRIGUES, Laure BIEROLINI.
Catégorie 2 : Yoan BOUCHEZ et Thomas PAVOT, Christophe CAILLE. Catégorie 3 : Adagio Val d'Europe, Monceau Fleurs.*

Le lundi 1^{er} décembre 2014, à 19h30, devant plus de 450 Serrissiens, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et les élus de la commune ont procédé au lancement officiel des illuminations de la ville.

Organisée grâce à la volonté du Maire d'avoir des animations festives, conviviales et mettant en valeur la ville de Serris, cette manifestation a atteint son objectif : guidés par des échassiers lumineux, plus de 450 enfants et parents sont venus assister à ce spectacle lumineux ; un réel succès pour la première édition de cette manifestation !

Après que Philippe DESCROUET et Franck MATHAIS, représentant du groupe LUDENDO, aient appuyé sur le bouton lançant simultanément les illuminations sur toute la commune pour 2 mois, les Serrissiens ont pénétré dans l'Hôtel de Ville. Ils ont ainsi découvert les superbes automates et les décorations du hall. Les enfants ont eu la chance de rencontrer un personnage très attendu en cette période de fin d'année : le Père Noël. Il avait tenu à faire une apparition officielle à Serris pour poser avec les enfants. 4 d'entre eux ont eu la chance de fêter Noël avant l'heure en gagnant les lots offerts par Ludendo lors d'une tombola. Après tant d'émotions, les Serrissiens ont pu déguster le buffet convivial qui a clôturé cette soirée.

Le Maire de Serris peut se vanter d'avoir lancé une animation qui a séduit les participants, tout en préservant l'environnement, les ampoules utilisées sont à Led, et les deniers publics. Cette manifestation a, en effet, été réalisée en partenariat avec le Groupe LUDENDO (dont le siège social est à Serris), qui s'est occupé de toute la décoration intérieure de l'Hôtel de Ville.

Cet événement a enchanté les Serrissiens, comme le prouvent les témoignages des participants, les nombreux mails reçus et les commentaires sur les réseaux sociaux. Les élus de Serris voulaient créer un événement révélateur de l'activité, de la modernité, du dynamisme et de l'enthousiasme de la ville centre du territoire du Val d'Europe : ils ont atteint leur objectif.







Commémoration de la Grande guerre

En cette année de centenaire du début de la Grande guerre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la Culture avaient souhaité donner une plus grande dimension à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre.

De nombreux événements avaient été organisés cette année par la commune dans le cadre du Centenaire de la Grande guerre: les expositions "les Femmes dans la Guerre" et "les Affiches de guerre 1914-1918", qui ont été présentées à l'Hôtel de Ville, la conférence sur l'art moderne et contemporain "Otto Dix" et le spectacle "Journal d'un poilu" de Didier BRICE qui a reçu le soutien de la Mission du Centenaire 14-18.

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre fut le point d'orgue de cette année: défilé, Marseillaise par la chorale de l'EPIDE, hommage aux troupes britanniques par le groupe Iron Piper, personnages en tenues militaires d'époque, dépôt de gerbes



La fanfare et le groupe de cornemuses Iron Piper (en hommage aux soldats britanniques morts pendant ce conflit) ont apporté une note musicale appréciée à cette commémoration.

au Monument aux Morts et devant la plaque des anciens Maires de Serris, lecture de lettres de poilus par les enfants des groupes scolaires de Serris. Le programme

de cette édition fut riche et apprécié comme le prouve le nombre important de personnes présentes, que ce soit dans le Bourg que dans le Centre urbain.



Après le traditionnel dépôt de gerbe, Philippe DESCROUET, Maire de Serris a rappelé dans son discours le devoir de mémoire que représente la commémoration : "S'il ne reste plus d'acteur survivant de ce conflit, la mémoire qui a été transmise au fil des ans doit rester intacte."



Une gerbe a été déposée devant la plaque des anciens Maires de Serris par Philippe DESCROUET ET Denis GAYAUDON.



M. le Maire et Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la Culture, entourés des lycéens en tenue de soldats et d'infirmières d'époque.



La chorale de l'EPIDE de Montry et son Directeur Christian MUNOT ont participé à cette commémoration.



À la demande des élus, les enfants des 4 groupes scolaires ont lu des lettres de poilus.



De très nombreux Serrisais sont venus participer à cette commémoration de l'Armistice de 1918, que ce soit dans le Bourg ou dans le centre urbain.



Sur les tatamis avec le Budokai Serris Judo

Le Budokai Serris Judo est une association sportive qui propose à ses adhérents, débutants ou de haut niveau, des cours de judo, de taïso gym et de jiu-jitsu brésilien. Rencontre avec Michel MANCEAU, Président du Budokai Serris Judo.



Michel MANCEAU,
Président du Budokai

REPÈRES

Créé il y a une vingtaine d'années, le Budokai Serris Judo propose 3 activités principales: le judo, le taïso gym et le jiu jitsu brésilien.

L'association compte 6 membres et accueille plus de 160 adhérents de tout âge.

À qui s'adressent les activités que vous proposez ?

Nos activités s'adressent à tout le monde et à tous les âges. Le judo est accessible dès 4 ans et nous accueillons actuellement des judokas jusqu'à l'âge de 47 ans. Les adhérents participent à des cours de taïso gym, un sport plus doux et idéal pour reprendre progressivement le sport. Le taïso gym est aussi très apprécié des femmes qui viennent y trouver une activité physique douce. Mais elles sont de plus en plus intéressées par le jiu-jitsu, combats au sol sans chute ni coup porté, jusque-là davantage pratiqué par les hommes.

Comment s'organisent vos cours ?

Les cours au sein de l'association sont organisés selon les âges par notre professeur, Sébastien MANCEAU : pour les petits de 4-5 ans, les 6-8 ans, les 9-12 ans et les ados/adultes à partir de 13 ans. 2 heures de cours sont proposées par semaine pour les enfants et 3 heures pour les adultes.

Les adultes peuvent également pratiquer des cours de taïso gym et de jiu-jitsu.

Nous proposons d'ailleurs un forfait qui permet aux adhérents, à travers une seule et même cotisation, de participer aux cours qu'ils souhaitent. Certains adultes pratiquent ainsi 4 heures de sport par semaine.

À chaque période de vacances scolaires,

nous proposons aux enfants une semaine de stage judo de 10h à 17h et aux adultes, 3 heures de taïso et 3 heures de judo/jiu jitsu brésilien.

Quand est-il de la compétition ?

Le judo en compétition représente 40 % de notre activité dans notre club. La compétition rassemble une vingtaine de judokas âgés au minimum de 6 ans.

Nous participons à 1 compétition par mois environ organisée par des clubs d'Île-de-France tels que Meaux, Crecy-la-Chapelle, Lagny ou Chelles.

“Le Budokai suit les valeurs du judo telles que le respect, la modestie, le contrôle de soi, la sincérité et le courage, le tout dans une atmosphère familiale.”

Actuellement, nous avons le projet d'organiser une compétition sur Serris mais c'est compliqué car ce type de manifestation demande d'importants moyens : bénévoles, arbitres, place pour accueillir 10 à 20 clubs, sans oublier la sécurité à assurer en faisant appel aux pompiers et à la Croix Rouge.

La compétition de haut niveau, a lieu en France métropolitaine ou bien à l'étranger comme en Suisse, en Belgique ou en Allemagne. Nous entraînons actuellement

3 jeunes filles qui côtoient la division 1 et qui ont ainsi un niveau national. Malheureusement l'une d'entre elles s'est blessée et nous espérons la voir revenir très vite. Nous sommes très fiers également d'entraîner une autre jeune fille en junior qui côtoie le niveau régional.

Quels événements rythment vos saisons ?

Chaque année, l'association organise deux challenges internes auxquels sont conviés nos judokas et leurs familles.

En janvier, le Challenge des Rois rassemble nos judokas pour de petits combats et des démonstrations. Une galette des rois est ensuite dégustée avec l'ensemble des participants, dans un esprit de convivialité et de partage.

Les examens de passage de ceintures ont lieu en fin de saison. Selon leurs connaissances, ils accèdent alors à une nouvelle ceinture, symbole de leur progression. C'est un moment fort aussi bien pour les judokas que pour leurs parents qui assistent à ce moment avec plaisir.

En juin, nous organisons le Challenge Loïc LEROUX, une compétition pour fêter le club et ses judokas. Devant leurs parents, nos jeunes judokas font une démonstration des prises enseignées tout au long de l'année. S'ensuit la compétition, par poules de 4 judokas qui combattent tour à tour. Tous les participants sont récompensés à la fin de ce challenge avant qu'un goûter ne clôture la saison dans la joie et la bonne humeur.

Quelles sont les valeurs du Budokai Serris Judo ?

Le Budokai suit les valeurs du judo telles que le respect, la modestie, le contrôle de soi, la sincérité et le courage, le tout dans une atmosphère familiale.

Nous travaillons pour conserver l'ambiance conviviale qui anime notre association. Le Budokai permet de créer des liens forts entre les adhérents. D'ailleurs nous organisons chaque année un barbecue. C'est un moment que chacun apprécie particulièrement.

Quels sont vos projets ?

Nous souhaitons obtenir d'aussi bons résultats cette saison qu'en 2013-2014 où deux jeunes filles ont remonté en 1^{re} division. Nous aimerions que nos petits compétiteurs montent régulièrement sur les podiums. Nous voulons aussi conserver la bonne ambiance qui règne dans notre club. Nous souhaitons également ouvrir d'autres cours dans le Centre Urbain de Serris pour que nous soyons plus accessibles pour les habitants de ce secteur.

Nous aimerions aussi former et accueillir davantage de compétiteurs et créer ainsi des équipes des judokas et judokates C'est pourquoi nous avons créé récemment un staff composé d'un ostéopathe, d'un préparateur physique, d'un médecin du sport et d'un nutritionniste afin d'aider nos athlètes à se préparer au mieux pour les compétitions. Mais un tel projet demande d'importants moyens financiers, il nous faut donc trouver de nouveaux partenariats.

BUDOKAI SERRIS JUDO

Président : Michel MANCEAU

Professeur : Sébastien MANCEAU

Courriel : budokaiserris@gmail.com

Site : budokaiserrisjudo.free.fr

Dojo : Salle des Tilleuls

REPÈRES

Taïso gym : activité physique japonaise qui mélange gymnastique et fitness pour une approche douce des arts martiaux.

Jiu-jitsu brésilien : sport de combat dérivé de techniques de Judo et de jiu-jitsu.

Il promeut le concept qu'une personne petite et plus faible peut se défendre face à un opposant plus lourd et fort en utilisant les techniques appropriées.

Venez découvrir la convivialité de Serris Balad

Serris Balad est une association d'animation qui organise tout au long de l'année, diverses balades et sorties culturelles dans un cadre agréable et convivial. Rencontre avec Philippe JOLY, Président de Serris Balad.



Philippe JOLY,
Président de Serris Balad

REPÈRES

Serris Balad est une association créée en 2006 dans un esprit de convivialité.

Elle propose à ses adhérents de multiples balades, sorties culturelles et week-ends tout au long de l'année.

Le travail en équipe des 4 membres du bureau de l'association permet l'accueil chaque saison d'une cinquantaine d'adhérents venus principalement de Serris et de ses communes limitrophes.

Serris Balad participe chaque année aux Virades de l'espoir et encadre les marcheurs qui partent de l'Hôtel de Ville pour se rendre à Bussy-Saint-Georges lors de cette action caritative.

Quelles activités propose Serris Balad ?

Comme son nom l'indique, l'association propose à ses adhérents de participer à diverses balades qui ont principalement lieu dans les alentours. Nous organisons ainsi régulièrement des balades dans la forêt de Fontainebleau et aux abords des étangs d'Armainvilliers. Ce sont de bons moments pour prendre le temps d'explorer la faune et la flore.

Ces balades, qui regroupent en moyenne une vingtaine de personnes, ont lieu les dimanches entre 9 h 00 et 14 h 30. Nous y parcourons entre 8 et 15 kms, un kilométrage qui reste modéré.

Nous proposons également des sorties culturelles, une fois par an, à Paris. Nous avons déjà eu l'occasion de visiter l'Opéra Garnier, les coulisses de la Tour Eiffel,

Montmartre, ou encore les ponts et les grands parcs de Paris. Nous avons visité l'hôtel Matignon accompagnés d'un conservateur. Nous avons ainsi pu découvrir son architecture, son fonctionnement et visiter le jardin qui est le plus grand jardin privé de la ville. Cette visite fut un véritable succès avec la participation de près de 40 adhérents.

Nous organisons aussi des sorties culturelles dans les environs comme le Spectacle Historique de Meaux, la découverte du pays des Claudel, au départ de la maison familiale de Camille Claudel dans l'Aisne, ou encore la visite de châteaux alentours.

Environ 3 fois par an, nous proposons des week-ends de 3 jours à la découverte du patrimoine culturel local. Nous avons déjà réalisé des week-ends dans les Vosges, en Bourgogne, en Normandie ou encore en Bretagne. Pour le moment nous restons



en France, mais pourquoi ne pas organiser à l'avenir quelques jours en Belgique ou bien en Hollande.

Serris Balad participe également à des manifestations. Chaque année depuis 4 ans, nous participons aux Virades de l'espoir et marchons ainsi de l'Hôtel de Ville jusqu'à Bussy-Saint-Georges en soutien à la lutte contre la mucoviscidose.

“Nous sommes des épicuriens, de bons vivants qui prennent le temps de flâner, de profiter de la nature, toujours avec l'envie de découvrir le patrimoine local.”

Ouverte à tous, cette marche a réuni cette année une cinquantaine de participants. À l'arrivée, nous participons, avec d'autres associations, aux animations proposées ; chacun est libre de faire un don.

Nous avons participé, pour la seconde fois, à une balade découverte du patrimoine local dans le cadre des journées du patrimoine. Un très bon moment que nous comptons revivre l'an prochain.

SERRIS BALAD

Président : Philippe JOLY

Trésorière : Sylvie POUZET

Tél. : 01 60 43 20 99

Contact : pvjoly@orange.fr

serrisbalad.e-monsite.com

Quelles sont les valeurs de Serris Balad ?

Les principales valeurs de notre association sont la convivialité, la joie de vivre et le partage autour de la découverte. Nous sommes des épicuriens, de bons vivants qui prennent le temps de flâner, de profiter de la nature, toujours avec l'envie de découvrir le patrimoine local.

La balade est un moyen de se détendre, de prendre le temps de découvrir et d'échanger. Il s'est créé un fort lien entre les adhérents. L'ambiance dans notre association est chaleureuse et sans prétention.



Le samedi 28 juin 2014, Serris Balad organisait son Assemblée Générale suivie d'une soirée festive, avec les Antilles comme thème : l'exemple concret de la convivialité !

Quelles sont vos prochaines activités ?

Nous pensons continuer nos balades dans les alentours, du côté de Coupvray et d'Esblly.

En janvier, nous rejoindrons les Rousses dans le Jura pour des balades à raquettes, puis en mai, nous irons découvrir en Bourgogne, la construction du château de Guédelon.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Venez découvrir la convivialité de Serris Balad !

Une nouvelle association de danse à Serris

À partir de janvier 2015, à Serris, le studio de Danse Graine d'Étoile proposera des cours de danses Classiques, Modern'Jazz et Street Dance. Cette association propose un apprentissage de la danse à partir de 4 ans uniquement encadrés par des professionnels.

À partir de 4 ans : éveil et initiation à la danse (tous les répertoires) - Enfants de 8 ans à 12 ans, ados/adultes
Cours proposés le jeudi soir, vendredi soir et samedi de 10 h 30 à 16 h 00, au gymnase Olympe de Gougues.

<https://sites.google.com/site/grainedetoilebbve/l-ecole>





Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et aux Ressources Humaines a remis le livret des délégués, le mercredi 15 octobre.



Les délégués de classe avaient préparé un discours pour parler de leur engagement et remercier les élus de les avoir conviés à cette réception.

La Ville valorise l'engagement citoyen des délégués de classe

La matinée d'échanges organisée le 10 octobre au Club Pré-ados s'adressait aux délégués du collège Madeleine Renaud de Serris et du collège de Montévrain, qui est installé provisoirement sur notre commune. Pendant cette matinée, les animateurs du service jeunesse et les CPE des collèges respectifs ont animé différents ateliers pour aider les jeunes à définir le rôle du délégué de classe et lui donner des outils nécessaires à sa mission.

À la fin de la matinée, Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et aux Ressources Humaines, est venue remettre le livret du délégué. Ce document a été spécialement créé par le collège Madeleine Renaud et la ville de Serris.

Les délégués de Classe des deux collèges et du lycée Émilie du Châtelet étaient conviés le mardi 25 novembre à l'Hôtel de Ville pour une réception. Après avoir été remerciés pour leur engagement par

Valoriser l'engagement citoyen est un axe fort de la politique des élus de Serris.

Pour répondre à cette volonté, le service jeunesse de la commune a organisé 2 actions spécifiques à l'attention des délégués de classe : une matinée de formation, le 10 octobre 2014 au Club Pré-ados avec la remise du livret des délégués et une réception, le mardi 25 novembre à l'Hôtel de Ville.

Stéphanie PEREZ, les délégués ont profité du buffet offert par la Commune pour échanger avec le service "Jeunesse" sur les actions menées par la ville auprès des jeunes et des attentes de ces derniers.



Christèle PICARD, CPE du collège de Montévrai, Jacqueline Randon, Principale du Collège Madeleine Renaud, Stéphanie Perez, Idrissa Traoré, Conseiller municipal, Anne-Marie CHARTON, PE du Collège Madeleine Renaud et l'équipe du service jeunesse.

Serris accueille la Ministre du Logement

Accueillie par Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Franck AFERRAND, Directeur Général d'Epamarne et d'Epafrance, Sylvia PINEL, Ministre du Logement, a visité le chantier de construction des 77 appartements du programme Artenova. 38 de ces appartements ont été conçus selon le concept Evolutive et sont donc modulables. L'appartement est ainsi constitué de 2 parties ; la première, de 2, 3 ou 4 pièces peut facilement être séparée ou réunie avec la seconde. Cela permet par exemple à un jeune primo accédant d'acheter l'appartement en entier tout en louant la partie secondaire puis, lorsque la famille s'agrandit, de récupérer une pièce supplémentaire. Les utilisations de cette modularité sont multiples et ont séduit Sylvia PINEL qui a noté la qualité de ce projet.

Le programme Artenova sera livré en 2015 et s'inscrit dans le parcours résidentiel voulu par les élus de Serris pour qui la diversité qualitative du parc de logements est primordiale.



Philippe DESCROUET, Maire de Serris en discussion sur la mixité sociale avec Sylvia PINEL, Ministre du Logement.

Manuel VALLS pose la première pierre de Villages Nature



Le jeudi 11 décembre, le Premier Ministre Manuel VALLS a posé la première pierre de Villages Nature en compagnie de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, de Daniel Chevalier, Maire de Villeneuve-le-Comte, de Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Île de France, de Vincent EBLÉ, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne et de Christian JACOB, ancien Ministre et Député de Seine-et-Marne.

Le projet Villages Nature situé à Villeneuve-le-Comte, Serris et Bailly Romainvilliers devrait ouvrir en juillet 2016.



Baccalauréat, brevet : la réussite récompensée !

Parce qu'il faut saluer la performance des élèves s'étant investi au cours de leurs années collège ou lycée, les élus de Serris ont tenu à participer aux cérémonies de remise de diplôme du brevet et du bac. Ils ont également offert un cadeau aux plus méritants, ceux ayant obtenu la mention "très bien".

L'investissement dans le travail demeure une valeur fondamentale même si elle est parfois brocardée. C'est pour cela que les élus de Serris ont participé, avec grand plaisir, aux cérémonies de remise du baccalauréat le samedi 8 novembre et à celle du brevet, le vendredi 12 décembre. Ce succès est aussi celui du collège Madeleine Renaud et du lycée Émilie du

Châtelet, de leurs équipes éducatives mais aussi des familles de ces jeunes.

Parmi ces élèves ayant décroché leurs diplômes, certains ont réussi une performance de haut niveau en décrochant une mention "très bien". Pour saluer cet investissement exceptionnel, Philippe DESCROUET et Stéphanie PEREZ ont souhaité qu'un cadeau soit remis à

ces Serrisais aussi prometteurs. Fiers que Serris, ses familles et ses établissements aient permis l'éclosion de diplômés aussi prometteurs, les élus de Serris ont donc symboliquement remis un cadeau à ces élèves lors de la remise du brevet et lors de la réception des délégués de classe.



Philippe DESCROUET entouré des élèves ayant obtenu le Brevet des collèges avec la Mention "très bien".



Idrissa TRAORÉ, Conseiller municipal et Stéphanie PEREZ, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et aux Ressources Humaines, ont remis un cadeau aux lauréats du bac mention "très bien".

Serris labellisée



Ville ludique & sportive 2014

Le mercredi 26 novembre, en présence de Monsieur Braillard, Secrétaire d'État aux sports, Serris a reçu le label "Ville Ludique & sportive".

observation et écoute des besoins, disponibilité et accessibilité des équipements de jeu et de sport en accès libre et contrôlé, actions d'initiation et de promotion de l'activité physique et des mobilités actives.

Ce label, basé sur un cahier des charges exigeant, a été décerné à Serris et à 22 autres communes telles que Ivry-sur-Seine, Mâcon ou Rouen.

Coorganisé par la FIFAS (Fédération Française des Industries Sport et Loisirs) et le Groupe Moniteur, sous le Haut-Patronage du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le Label "Ville Ludique & Sportive" a pour objet de valoriser et récompenser les collectivités territoriales qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sur leurs territoires.

Cet engagement récompense la politique cohérente et pérenne menée par les élus de Serris en matière d'animation, d'encadrement et d'incitation à l'activité physique et sportive de notre commune:



Philippe DESCROUET, Maire de Serris lors de la cérémonie officielle de remise du diplôme récompensant notre commune.



Le samedi 15 novembre, les élus ont rencontré les nouveaux Serrissiens, lors de la cérémonie d'accueil qui leur était dédiée.

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

Plus de 150 personnes s'étaient rendues à l'Hôtel de Ville, le samedi 15 novembre à 11 heures, pour cette réunion d'information et d'échanges.

Après avoir présenté les élus du Conseil municipal, Philippe DESCROUET, Maire de

Serris, a donné des informations pratiques sur les services de la ville, les manifestations organisées, les grands axes de l'action municipale, les projets de développement, etc. Cette réunion étant un moment d'informations, mais aussi de rencontre, les nouveaux Serrissiens ont pu

ensuite échanger avec leurs élus.

Après avoir reçu un cadeau de bienvenue, les participants ont pu continuer à échanger lors du cocktail qui a clôturé ce moment convivial.

POURQUOI ONT-ILS CHOISI SERRIS? QUE PENSENT-ILS DE LEUR NOUVELLE COMMUNE



J'habitais Paris et je n'aimais pas trop la banlieue. Mais à Serris, on y est bien. C'est agréable comme ville et on se sent en sécurité.

Le seul inconvénient pour nous c'est les problèmes avec les bus : des fois, il n'y en a pas pendant 1 heure, des fois il y a trop de monde dedans. Avec une poussette ce n'est pas évident.

Angélique, Jean Philippe et Maëlle



Nous sommes venus à Serris par hasard pour faire réparer mon ordinateur. Pendant la réparation, nous avons fait un tour dans la ville et nous avons eu un vrai coup de foudre pour Serris, notamment pour la Place de Toscane. Depuis le coup de foudre ne s'est pas démenti, bien au contraire. Quand je dis que j'habite Serris, nos relations sont jalouses car elles savent qu'ici, on a tout à proximité.

Margot et Cédric



Un ami m'avait parlé de la possibilité de venir à Serris. Nous nous sommes donc installés ici et c'est vraiment agréable.

C'est un vrai melting-pot ici, avec les touristes, les cast members, etc. À Serris, il y a beaucoup d'activités pour les enfants et c'est quelque chose que nous apprécions particulièrement.

Wilfrid



Le jeune Joaquim souhaitait être en photo avec M. le Maire.



Les nouveaux Serrissiens ont reçu un cadeau gourmand à l'issue de cette rencontre



Le cocktail a permis de continuer les échanges



Nous recherchions un endroit qui ressemble le plus possible à la Toscane, d'où nous venons. À Serris, ce n'est pas le même climat, mais c'est la même qualité de vie ! Nous avons été très bien accueillis ici. Serris est très attractive en raison de tous ses équipements. C'est une ville tranquille, proche de Paris et proche de la campagne. Nous avons conscience d'être dans un endroit privilégié.
Francesco et Eliana

Vous venez d'emménager sur la commune et vous souhaitez participer à la prochaine réunion des nouveaux Serrissiens ?

Merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante as.bocian@mairie-serris.net en indiquant vos noms, prénoms, adresse, courriel et date d'arrivée à Serris.

Vous recevrez une invitation pour la prochaine réunion.

Les services techniques prêts en cas de neige

Avec l'hiver qui approche, la neige risque à nouveau de répandre son blanc-manteau. Pas de panique, les services techniques de la Ville sont déjà prêts à prendre les dispositions nécessaires pour assurer au mieux la circulation de tous.

Le salage des voies et des lotissements est effectué par les Services Techniques de la commune. Il intervient selon un ordre défini par la fréquentation des routes : les plus passantes sont traitées en premier.

Le salage des alentours des bâtiments communaux intervient logiquement selon les horaires d'ouverture des équipements.

La liste de priorité des routes et des équipements est disponible sur notre site internet www.mairie-serris.net, rubrique infos travaux.

Attention certaines voies ne dépendent pas de la Commune : ainsi le Conseil Général intervient Route de Provins et sur le RD 406, tandis que le SAN intervient sur le boulevard Circulaire, la place d'Ariane, le cours de la Gondoire, la pénétrante Ouest et les voies desservant le parc international d'entreprises.

Alertes hivernales

Jusqu'au 16 mars 2015, le Département déploie son dispositif "d'alertes hivernales". Inscrivez-vous dès maintenant à l'alerte mail et/ou SMS : www.cg77.fr



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

EXCEL'CONDUITE



Auto-école

- Formations traditionnelles
- conduite accompagnée et supervisée
- Perfectionnement
- Remise à niveau
- Code par internet

Adresse : 5 avenue de Saria, 77 700 Serris

Horaires : Lundi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 10h 12h et 16h-20h

Mercredi et vendredi : 10h 12h et 16h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-16h

Tél. : 01 64 63 25 26 ou 09 67 41 84 30

Courriel : excelconduite@orange.fr

JPL CONSTRUCTIONS



- Construction de maisons individuelles

Adresse : 2 avenue Christian Doppler,
77 700 Serris

Horaires : Du mardi au samedi,
de 9 h 30 à 19 h 00

Tél. : 01 60 42 70 35

Courriel : serris@jpl-constructions.com

Site : www.jpl-constructions.com

KARÉA



Agence locale spécialisée en Immobilier d'entreprise. KARÉA vous accompagne dans tous vos projets de commercialisation et recherches immobilières.

Vente-Location-Investissement de :

- Bureaux ;
- Locaux d'activités ;
- Entrepôts et Commerces.

Adresse : 19 Bd Robert Thiboust, 77 700 Serris

Tél. : 01 64 77 23 64

Courriel : contact@karea-immo.fr

POMME D'AMOUR



- Institut de pose d'ongles
- Centre de formation
- Distributeur de produits aux professionnels

Adresse : 1 avenue de Saria- 77-700-Serris

Horaires : Du lundi au vendredi : 9 h-18 h
Samedi : sur rendez-vous

Tél. : 01 64 17 81 24

06 64 59 97 48

Courriel : agnes.lallement-renard@ongpda.fr

Zoom sur : Iflight Simulator

Décollez et atterrissez au départ de l'un des 24 000 aéroports du monde aux commandes d'un airbus A320 depuis Serris !

Iflight Simulator vous permet de découvrir la sensation d'être aux commandes d'un Airbus A320. Destiné aux particuliers mais aussi aux professionnels, il est le premier simulateur de cet avion en Île-de-France. Une idée cadeau originale pour tous les amateurs d'aviation ou ceux qui ont la phobie de l'avion, un module spécifique avec une psychologue leur étant dédié.



Adresse : 15 boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris

Horaires : Ouvert 7 jours sur 7, de 9 h 00 à 23 h 00

Tél. : 01 70 06 04 04

Courriel : sales@iflight-simulator.com - Site : www.iflight-simulator.com

Zoom sur : L'Atelier

La boulangerie-pâtisserie "L'Atelier" a ouvert ses portes le jeudi 30 octobre dernier.

Les habitants du quartier du Lac, suite à une enquête, avaient noté un manque de commerce de proximité dans le secteur, notamment une boulangerie. Fort de ce constat, les élus de Serris avaient exprimé leur volonté que ce local puisse accueillir une boulangerie. Ils ont donc accompagné ce projet, et grâce à leur volonté et à celle du promoteur immobilier, la boulangerie-pâtisserie "L'Atelier" a ouvert ses portes le jeudi 30 octobre.

"L'Atelier" de M. LEDUC est une boulangerie où tout est fait sur place, que ce soit la pâtisserie ou les pains. Vous y trouverez également de la restauration rapide. La boulangerie est ouverte le dimanche, alors n'hésitez pas à venir l'essayer.



Adresse: 31 cours de l'Elbe, 77 700 Serris

Horaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 7 heures à 20 heures.

La Boulangerie Robac récompensée

La boulangerie ROBAC a déjà reçu de nombreuses distinctions dans différents concours concernant aussi bien la baguette que le pain, le croissant, l'éclair au chocolat ou la tarte aux pommes. 2 nouvelles récompenses viennent honorer la boulangerie du Bourg de Serris.

M. ROBAC a terminé à la 5^e place du concours du meilleur éclair au chocolat tandis que Karine CHAMBELLANT, en formation à la boulangerie a reçu le 10^e prix dès sa première participation et ceci à seulement 16 ans et avec 1 seule année d'expérience !



Horaires : du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 19 h 30
Samedi de 7 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 30

Adresse : 6 route de Meaux - 77 700 Serris
Tél. : 01 60 43 05 67

"La Ruche qui dit oui !" arrive à Serris sous les caméras de France 5

La Ruche qui dit oui est une entreprise locale solidaire qui met en relation consommateurs et producteurs. Les consommateurs commandent sur internet des produits issus d'une agriculture fermière de qualité puis viennent les récupérer dans une ruche (à Serris, le restaurant "Le 6 bis") auprès des producteurs selon une date fixée.

Plus de 440 produits locaux (fruits, légumes, boissons, boulangerie, viandes, etc.) sont disponibles alors, n'hésitez pas, allez sur leur site et devenez une abeille, c'est sans engagement.

L'inauguration de la Ruche a été captée par les caméras de France 5 pour un reportage sur les circuits courts qui sera diffusé en mars 2015.

"La Ruche qui dit oui !" de Serris a été inaugurée le 13 novembre, en présence de Philippe DESCROUET, Maire de Serris.



www.laruchequiditoui.fr/6344

"La Ruche qui dit oui !" de Serris 6 bis rue Robert Thiboust
Responsable : Carmen RUIZ **Distribution :** le jeudi de 17 h 30 à 19 h 00

Les + & Les NEWS

DIMANCHE 11 JANVIER, 16 H 00

LUNE AIR

Julien COTTEREAU

Ferme des Communes

Spectacle visuel - Clown et mimes

Durée : 1 h 15 - À partir de 6 ans

Tarif B : 4 €

www.temalproductions.com



SAMEDI 24 JANVIER, 21 H 00

BUILDING

Ferme des Communes

Théâtre - Durée : 1 h 20 - Tout public

Tarif A : de 5 à 12 €

www.atelier-theatre-actuel.com



LUNDI 26 JANVIER, 19 H 30

TENNIS DE TABLE PRO A: ATTS VS METZ TT

Gymnase Éric Tabarly

Entrée libre

Plus d'infos : www.attserris.fr

DIMANCHE 8 FÉVRIER, 10 H ET 15 H 30

GRAT' MOI LA PUCE QUE J'AI DANS L'DO

Ferme des
Communes

Fantaisie lyrique

Durée : 0 h 35

De 18 mois à 7 ans

Tarif C : 2 €

cie-minutepapillon.com



DIMANCHE 8 FÉVRIER

6^E JOURNÉE BD

Hôtel de Ville

10 h 00 / 12 h 00 / 14 h 00 / 18 h 00

En partenariat avec l'association
"Des Bulles dans la Marne"



Entrée libre

VENDREDI 13 FÉVRIER, 20 H 30

SONIA ET ROBERT DELAUNAY

Ferme des
Communes

Entrée libre



DU 16 AU 20 FÉVRIER

STAGE SPORT & CULTURE

Gymnase Éric Tabarly

et Ferme des Communes

Âge : 8-11 ans

Activités : sports de raquettes/expression
théâtrale

Inscription du lundi 5 janvier au 6 février.

DU 23 FÉVRIER AU 27 FÉVRIER

STAGE SPORTIF

Gymnase Éric Tabarly

Âge : 9-14 ans

Activités : initiation aux sports collectifs

Inscription du lundi 5 janvier au 13 février.

MARDI 24 FÉVRIER, 19 H 30

TENNIS DE TABLE PRO A: ATTS VS LYS LANNOY CP



Gymnase Éric Tabarly

Entrée libre

Plus d'infos :

www.attserris.fr

CÉRÉMONIE DES VŒUX : DES VŒUX OUVERTS À TOUTE LA POPULATION

VENDREDI 30 JANVIER 19 H 30

Gymnase Olympe de Gouges

Animations, discours du Maire, jeux pour enfants, cocktail
dînatoire, soirée dansante et de TRÈS nombreuses surprises...



Coupon-réponse à renvoyer avant le 23 janvier